



## RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

**Mardi, 2 octobre 2018**

**A 18 heures 45**

### Projet d'ordre du jour



1. Mot de bienvenue à tous les membres;
2. Nomination d'une secrétaire de la rencontre
3. Quorum à vérifier;
4. Adoption de l'ordre du jour;
5. Adoption du procès-verbal du 20 juin 2018;
6. Suivis au procès-verbal;
7. Parole au public;
8. Rappel des fonctions et pouvoirs du Conseil (art. 70);
9. Procédure pour l'élection à la présidence (art.56, 58 et 59);
10. Élection à la présidence et désignation d'une personne pour exercer les fonctions et pouvoirs de cette personne en cas d'absence (art.60);
11. Participation du commissaire aux séances du Conseil (art.70);
12. Conflits d'intérêt (art.70);
13. Régie interne (DOCUMENT 4);
14. Dépôt du plan de travail ET de l'échéancier des rencontres (DOCUMENT);
15. Personnes représentantes de la communauté (art.42-5);
16. Courrier de la présidence;
17. Approuver les activités offertes par le Service de garde;
18. Adopter la présentation par la direction du budget provisoire 2018-2019
  - Budget interne du CE
  - Mesures ministérielles
19. Information relative au projet éducatif de l'école (dépôt du document);
20. Rapport du délégué au comité de parents de la CSRS;
21. Informations des comités;
  - a) Fondation
  - b) OPP
  - c) Comités de l'école

22. Approuver les activités et sorties culturelles, éducatives et sportives;
23. Autres sujets;
  - 
  - 
  -
24. Levée de l'assemblée

**Toute décision du Conseil d'établissement doit être prise dans le meilleur intérêt de l'élève.**

Linda Pagé  
Directrice